

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARRALBE

2021/149

CONSEILLERS ELUS : 27 – EN FONCTION : 27 – PRESENTS : 24

SÉANCE EN DATE DU 15 DÉCEMBRE 2021

SOUS LA PRESIDENCE DE M. PIERRE-JEAN DIDOT, MAIRE.

POINT 11 : AVENANT AUX TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DE CHAUSSEE RUE GOETHE

M. Jean-Louis Weiss, adjoint au maire expose à l'assemblée :

« Par décision du Conseil Municipal en date du 21 septembre 2021, la commune de Sarralbe a confié le marché de travaux relatif au réaménagement de chaussée rue Goethe à l'entreprise TPDL pour un montant total de 84 648,00 € H.T. soit 101 577,60 € T.T.C.

Lors de la réalisation des travaux, il s'est avéré opportun d'effectuer des travaux complémentaires qui n'étaient pas prévus dans le marché initial. Cette augmentation du volume des travaux doit faire l'objet d'un avenant au marché.

L'avenant n°1 au marché comporte les éléments suivants :

- augmentation du nombre de bordures remplacées (environ 50ml de bordures),
- mise en conformité du passage piéton en aval du carrefour avec la rue du Maire André Ziegler,
- augmentation de la surface des enrobés remplacés, notamment au niveau du carrefour avec la rue du Maire André Ziegler (+260 m²),
- remblaiement/Mise à niveau de regards complémentaires,
- suppression des positions liées à la signalisation,
- prise en compte d'une surconsommation éventuelle des enrobés (paiement au réel après travaux).

Le montant financier de ces modifications est évalué à 9 000 € H.T.

Le montant exact sera déterminé lors du décompte général et définitif.

Le marché d'un montant initial de 84 648,00 € H.T (101 577,60 € T.T.C.) passe donc à 93 648,00 € H.T. (112 377.60 € T.T.C), soit une hausse de 10,6%. »

Le conseil municipal,

Après avoir entendu les explications de M. Jean-Louis WEISS, adjoint au maire,

Sur avis de la commission d'appel d'offres en date du 29 novembre 2021,

Sur proposition de la Commission d'Administration Générale et des Finances

A l'unanimité des voix,

- décide d'autoriser monsieur le maire à signer l'avenant n°1 au marché de réaménagement de chaussée rue Goethe - passé avec l'entreprise TPDL, pour un montant de 9 000,00 € HT, ce qui porte le montant du marché de 84 648,00 € H.T. à 93 648,00 € HT (soit +10,6%),
- décide d'augmenter le délai d'exécution des travaux de 2 semaines,

Envoyé en préfecture le 20/12/2021

Reçu en préfecture le 20/12/2021

Affiché le



ID : 057-215706284-20211215-2021_149-DE

- prend acte qu'une décision modificative au budget principal 2021 doit être approuvée pour financer ces travaux,
- autorise monsieur le maire à signer tout document relatif à cette opération ainsi que toute pièce s'y rattachant.

M. le maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été publiée le 20 décembre 2021

Pour extrait conforme,
Sarralbe, le 20 décembre 2021
Le Maire,
Pierre-Jean DIDOT